



Ma checklist avant de repartir

Achat d'une voiture d'occasion entre particuliers, en France

Modèle : Immatriculation :

Date : Kilométrage :

1. Les documents de vente

- ☐ **Carte grise complète** : barrée, datée avec l'heure de vente et signée par le vendeur et les éventuels cotitulaires.
- ☐ **Certificat de cession** : mon exemplaire est rempli et signé ; les informations correspondent au véhicule et à la vente.
- ☐ **Situation administrative** : j'ai reçu un certificat de moins de 15 jours et vérifié les mentions de gage ou d'opposition.
- ☐ **Contrôle technique, si applicable** : pour une voiture de plus de 4 ans non dispensée, il doit dater de moins de 6 mois au dépôt de la demande de carte grise. Si une contre-visite est prescrite, le délai de 2 mois ne doit pas être dépassé.

2. Ce que je récupère et conserve

- ☐ **Suivi du véhicule** : j'ai demandé les factures, le carnet d'entretien et le rapport HistoVec. Ces pièces de suivi sont utiles, mais pas toutes obligatoires.
- ☐ **Clés** : j'ai récupéré les clés convenues, le double s'il existe, et testé l'ouverture et le démarrage.
- ☐ **Traces de l'achat** : j'ai conservé l'annonce, les échanges, la preuve de paiement et les engagements écrits du vendeur.

3. Avant de prendre la route

- ☐ **Assurance** : j'ai confirmé sa prise d'effet pour ce véhicule dès sa prise en charge.
- ☐ **Dernière vérification** : le kilométrage, l'état et les équipements correspondent à ce qui a été convenu.
- ☐ **Immatriculation** : je dois demander la carte grise à mon nom dans le mois suivant l'achat. Je récupère le code de cession si le parcours utilisé le prévoit.

Le conseil Hirond'aile

Un doute ou un document manquant ? Clarifie la situation avant de finaliser l'achat. Fais-toi accompagner si besoin.

Mes notes / points à clarifier :
